

## **Compte rendu de la séance du 03 novembre 2016**

**Etaient présents** : DA ROS Bruno, DELONG Martine, DUBRANA Sophie, LABIT Dominique, LUDDECKE Monique, MERINO Martine, PALLARUELO Karine, ROUSSEAU Yves, SUDREAU Hervé,

**Excusée** : ARNAUD Nicole procuration à DELONG Martine  
TRÉJAUT Karine procuration à DUBRANA Sophie

Secrétaire(s) de la séance: Yves ROUSSEAU

### **ATTRIBUTION LOGEMENT REZ-DE-CHAUSSÉE**

Madame MÉRINO quitte la séance.

Madame le Maire présente deux candidatures pour l'attribution du logement du rez-de-chaussée.

Après débat le conseil attribue le logement à Monsieur FORTAIN Thomas et Mademoiselle MÉRINO Aurélie et délibère en ce sens.

Délibération votée à l'unanimité.

### **I.A.T et I.E.M VERSÉES AU PERSONNEL**

Madame MÉRINO Martine rejoint la séance.

Le conseil municipal délibère le montant des I.A.T et I.E.M attribuées au personnel.

Le montant s'élève à 7.030,65 €.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité.

### **REMPLACEMENT DE MARJORIE CASTAGNET**

En raison du congé maladie et maternité de Mademoiselle Marjorie CASTAGNET, Madame le Maire informe le conseil municipal du recrutement de Madame Marie LAVAURE pour 20 heures par semaine. Elle aura en charge la cantine et le ménage de la salle des fêtes et de la mairie. Pendant les vacances scolaires, elle assurera le nettoyage de la classe C.P et du Pôle Enfance.

## **DELIBÉRATIONS**

Madame le Maire informe le conseil municipal d'un projet de structuration d'un syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement au niveau de la Communauté de Communes du Sud Gironde. Après débat, l'unanimité des élus délibère pour intégrer la réflexion engagée pour la mise en place de ce nouveau syndicat.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour le programme de Gironde Numérique pour un montant prévisionnel de 41.416 € pour la commune, un emprunt global sur tout le territoire devrait être réalisé par Gironde Numérique. Ce montant représente un fonds de concours à la Communauté du Langonnais qui prend une partie de la dépense.

## **TRAVAUX ACCESSIBILITE MAIRIE - AGENCE POSTALE**

Madame DUBRANA quitte la séance.

Madame le Maire informe le conseil du résultat de la consultation des artisans pour les travaux d'accessibilité de la mairie et de l'Agence Postale soit :

Maçonnerie	Entreprise CONDOU	5.018,00 €
Menuiserie Alu	Entreprise Fenêtres 33	8.008,83 €
Plâtrerie	D.S.D Plâtrerie	10.505,50 €
Menuiserie bois	GUYARD	550,00 €
Chauffage - Electricité	Entreprise EGLD LABESQUE David	13.781,37 €
Carrelage	SAURIN	1.303,55 €
Peinture	DUBOIS	2.480,00 €

## **INFORMATIONS**

Madame DUBRANA rejoint la réunion.

Madame le Maire informe les élus de l'obtention par le Conseil Départemental d'une subvention d'un montant de 4.517 € pour la reconstruction du terrain de tennis.

Attribution de différentes dotations :

FDTP : 23 813 €

Taxe additionnelle aux droits de mutation : 26.575 €

## **INFOS DIVERSES**

Madame le Maire et les Adjointes informent le conseil du projet d'assainissement de la salle des fêtes, de la mairie et de l'école. Le projet s'élève à 64.202 €. Il sera inscrit au budget 2017.

A la demande de l'agent technique, il est proposé l'achat d'un taille haie pour un montant de 549 € T.T.C. Le devis est validé.

L'entreprise PÉPIN sera contactée pour établir un devis de réparation à la suite des dégâts sur la route de Gillardeau à Bidalet.

Mise en sécurité EGLISE : Un nouveau devis sera demandé à l'entreprise BERTACCA, il n'y a pas besoin d'une barrière amovible au niveau du palier.

Un rôtiiseur et un pizzaiolo ont demandé un stationnement sur la place. Le conseil donne son accord.

### **INFOS RPI**

Madame DUBRANA donne un compte-rendu du conseil d'école du 23 Octobre. Les parents demandent la mise en place d'une aide aux devoirs et une diversité des menus.

### **INFOS BIBLIOTHEQUE**

Madame TRÉJAUT informe le conseil qu'une grande partie des livres ont été couverts par les bénévoles et que les livres sont enregistrés.

**La séance est levée à 22 heures**